
Étude des crédits 2014-2015

Demandes de renseignements particuliers
du deuxième groupe d'opposition

Condition féminine

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Étude des crédits 2014-2015

Renseignements particuliers requis par le Deuxième groupe d'opposition

Mai 2014
CONDITION FÉMININE

1. Pour chaque programme d'aide financière en matière de condition féminine (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées, et les montants totaux octroyés en 2012-2013 et 2013-2014. Évolution depuis 2003.
2. Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :
 - a) Liste des effectifs en poste, ventilés par région
 - b) Budget alloué, ventilé par grandes catégories
 - c) Liste des avis remis au gouvernement
3. Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, notamment dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'agressions sexuelles, et prévisions pour 2014-2015. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
4. Concernant les CAVACs :
 - a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
 - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
5. Concernant les CALACS :
 - a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
 - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
6. Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2012-2013 et 2013-2014 :
 - a. le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b. secteur d'intervention;
 - c. objectifs visés par la demande d'aide;
 - d. aide financière octroyée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-01

Titre :

Pour chaque programme d'aide financière en matière de condition féminine (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées, et les montants totaux octroyés en 2012-2013 et 2013-2014. Évolution depuis 2003.

Exposé et statistiques :

Référez à la question 33 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-02

Titre :

Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :

- a) Liste des effectifs en poste, ventilés par région
- b) Budget alloué, ventilé par grandes catégories
- c) Liste des avis remis au gouvernement

Exposé et statistiques :

Ne s'applique pas au Secrétariat à la condition féminine

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-03

Titre :

Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, notamment dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'agressions sexuelles, et prévisions pour 2014-2015. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant

Exposé et statistiques :

Référez à la question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle pour ce qui concerne les réalisations et investissements en regard du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle, prolongé jusqu'au 31 mars 2015.

En ce qui concerne la sensibilisation en matière d'agression sexuelle, les actions réalisées par le Secrétariat à la condition féminine en 2013-2014 sont les suivantes, pour un investissement de près de 21 000 \$:

- La brochure « Les agressions sexuelles existent et marquent profondément » (dans sa version grand public) a été réimprimée à 2 500 exemplaires.
- Le Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle, de la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, produit en 2007, a également été réimprimé à 20 000 exemplaires.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-04

Titre :

Concernant les CAVACs :

- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
- b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Exposé et statistiques :

Référez à la question 21 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-05

Titre :

Concernant les CALACS :

- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
- b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Exposé et statistiques :

Référer à la question 20 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-06

Titre :

1. Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2012-2013 et 2013-2014 :
 - a. le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b. secteur d'intervention;
 - c. objectifs visés par la demande d'aide;
 - d. aide financière octroyée.

Exposé et statistiques :

Référez à la question 33 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

Ministère de la Justice

Étude des crédits 2014-2015 Renseignements particuliers requis par le Deuxième groupe d'opposition

Questions auxquelles le Secrétariat à la condition féminine a répondu.

Ministère

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, indiquer :
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014. Indiquer :
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2012-2013 et 2013-2014 (et prévisions pour 2014-2015) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPO).
7. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2012-2013 et 2013-2014, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2012-2013 et 2013-2014. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
10. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 2012-2013 et 2013-2014.
11. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.
12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 :
 - le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.

13. Pour 2012-2013 et 2013-2014, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
19. Copie du plan directeur informatique triennal en indiquant les réalisations faites en 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Indiquer également les sommes avancées qui ont été faites à ce jour au ministère de la Justice par le Fonds de suppléance du Conseil du Trésor pour le développement des services de certification, et ce, pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et organismes.
21. Pour 2012-2013 et 2013-2014, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés pour les employés du ministère ou des organismes dépendant du ministère et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.)

Affaires juridiques

64. Liste des mandats accordés en 2012-2013 et 2013-2014 à des avocats et notaires de la pratique privée par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement en précisant :
- a) le nom et l'adresse du professionnel ;
 - b) description de l'objet du mandat, et le cas échéant indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation ;
 - c) le coût horaire et le coût total du mandat, et le cas échéant indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable ;
 - d) Les prévisions des coûts pour 2014-2015 et pour l'ensemble du mandat confié ;
 - e) le nom de l'étude du cabinet ou de la société du professionnel ;
 - f) une comparaison du coût total de ces mandats avec les cinq années financières précédentes, pour chaque ministère et organisme.
65. Liste, détail et coûts des mandats donnés par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires et légistes de la pratique privée ou à la retraite dans le cadre d'avis, consultations, assistance ou rédaction concernant la législation, pour les années 2012-2013 et 2013-2014.
66. Liste, coûts et détail des mandats donnés par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires ou juristes de la pratique privée ou à la retraite qui ont déjà été à l'emploi du ministère de la Justice. Préciser la date de la fin de leur emploi.

Secrétariat à la condition féminine

DATE	NOMBRE DE MANDATS	DESCRIPTION DU MANDAT	COÛT TRAVAUX	DÉPENSES 2013-2014
2014-03	1	Réfection des salles de bains et mise aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées au 905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage, Québec	5 993,03 \$	5 993,03 \$
2014-02	1	Travaux d'aménagement au 800, Place Square-Victoria, 25 ^e étage, Montréal.	23 576,44 \$	23 576,44 \$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
		TOTAUX :	\$	\$

MANDATS DONNÉS À LA SQI

DATE	NOMBRE DE MANDATS	DESCRIPTION DU MANDAT	MONTANT
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
		TOTAL :	\$

P.11 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDICER POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
 - B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
 - C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.
-

Exposé et statistiques

Prix Égalité

Le Prix Égalité récompense des projets qui poursuivent l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans six catégories. Le Prix Égalité s'adresse aux organismes publics et parapublics (universités, commissions scolaires, agences de la santé), aux organismes communautaires, aux municipalités, aux conférences régionales des élus ainsi qu'aux entreprises privées et aux coopératives.

L'édition de 2014 a été lancée en septembre 2013. Pendant la période de mise en candidature, 56 projets ont été soumis en provenance de douze régions du Québec. Des comités de jurys se sont réunis entre novembre 2013 et janvier 2014 à déterminer les projets finalistes et lauréats dans chacune des six catégories. Les récipiendaires ont été connus lors du gala, le 12 mars 2014. Chaque organisation gagnante a reçu un trophée et une bourse de 1 000 \$, offerts par le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat).

Sélection des projets

Le Secrétariat forme chaque année six nouveaux comités de jurés, un pour chacune des catégories du prix. Ces comités sont composés de quatre à cinq personnes, dont une représentante ou un représentant du Secrétariat. Les jurées et jurés ont une expertise dans le domaine touché par la catégorie et proviennent de milieux divers. Pour chacune des catégories, les comités doivent choisir trois organisations finalistes et, parmi celles-ci, une gagnante.

Le choix s'effectue, en fonction des critères suivants :

- pertinence du projet par rapport aux objectifs du prix et de la catégorie visée;
- qualité du projet et des réalisations mises de l'avant, et cohérence de la stratégie d'action;
- impact du projet sur les plans local et régional ou national;
- crédibilité et mobilisation de l'organisation promotrice du projet.

Le prix « Coup de cœur » est déterminé parmi les dix-huit projets finalistes par un vote du public sur le site Internet www.prixegalite.gouv.qc.ca. La période de vote s'est tenue entre le 3 et le 26 février 2014, alors que 2 851 votes ont été enregistrés.

Récipiendaires 2014 (annexe 1)

Budget alloué au gala du Prix Égalité 2014

Le gala du Prix Égalité s'est tenu le 12 mars 2014, au cabaret du Capitole de Québec. Une nouveauté cette année, le gala a aussi été l'occasion de remettre le premier prix, ainsi que les prix aux deux autres finalistes du concours « L'égalité à l'œuvre ».

Le budget alloué comprend l'organisation et la tenue du gala du Prix Égalité, qui inclut la conception et l'impression d'outils promotionnels liés aux finalistes et au gala, le remboursement de frais de déplacement d'organismes communautaires finalistes, toute la logistique, le repas ainsi que les trophées et les bourses.

Budget alloué à l'événement : 92 500,62 \$

P.11 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 213-2014 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
 - B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSIQUE LA VALEUR DE CES PRIX;
 - C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.
-

Concours « L'égalité à l'œuvre »

Le concours « L'égalité à l'œuvre » est le fruit de la mesure 17 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015. Ce concours vise à marier l'art et la promotion de l'égalité. Il s'agit en fait d'inviter les artistes professionnels à mettre en scène les rapports égalitaires pour faire réfléchir sur la question de l'égalité par des œuvres artistiques. Chaque édition du concours propose un thème particulier, une discipline artistique différente et un jeune public distinct.

Deuxième édition (2013)

Les créatrices et créateurs du court métrage gagnant de la deuxième édition du concours, dont le thème était l'image corporelle, ont été dévoilés lors d'une conférence de presse, le 31 mai 2013, à Montréal.

Récipiendaires de la deuxième édition (annexe 1)

Les artistes ayant créé la vidéo gagnante ont reçu le premier prix de 10 000 \$. Les deux autres finalistes ont reçu 5 000 \$ chacun. Ces bourses proviennent du budget 2012-2013.

Budget de l'événement incluant la logistique et les outils promotionnels : 1 228,62 \$

Troisième édition (2014)

Pour la troisième édition, les artistes professionnels du domaine de la chanson ont été invités à créer une chanson sur le thème des relations amoureuses saines et la dénonciation de la violence en s'adressant aux jeunes de 14 à 17 ans.

Jury

Afin de s'assurer de l'indépendance du concours et de son impartialité, un jury de trois personnes a été formé. Il s'est réuni le 11 décembre 2013 afin de déterminer les auteurs-compositeurs des trois chansons finalistes (parmi les 26 qui ont été soumises) qui ont reçu une bourse de 2 500 \$ chacun pour l'enregistrement de leur œuvre dans un studio professionnel. Le jury est composé d'une présidente, qui est aussi la porte-parole du concours, d'un membre de la communauté artistique et d'une représentante du milieu de la condition féminine.

Récipiendaires de la troisième édition (annexe 1)

Les trois chansons finalistes ont été annoncées le 7 février 2014 et un vote du public en ligne, qui s'est déroulé jusqu'au 7 mars, a permis de déterminer la chanson lauréate. Plus de 14 000 votes ont été enregistrés en un mois.

Critères

Le choix des chansons finalistes s'est fait en fonction des critères suivants :

- les critères artistiques formels, tels que la qualité du texte, et l'originalité des paroles et de la musique;
- les critères sensibles que sont le lien avec le public ciblé et la démarche artistique mature;
- les critères thématiques, comme la représentation de la thématique, l'originalité de la vision proposée et l'apport à la réflexion sur la question de l'égalité.

P.11 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDICER POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
- B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
- C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.

Budget alloué à la remise des prix du concours « L'égalité à l'œuvre »

Tel que mentionné plus haut, la remise des prix du concours « L'égalité à l'œuvre » a eu lieu dans le cadre du gala du Prix Égalité. Les artistes ayant créé la chanson gagnante ont reçu 10 000 \$, alors que les deux autres finalistes se sont mérités 5 000 \$ chacun.

Budget alloué à l'événement (incluant les bourses et les prix ci-haut mentionnés, les frais de déplacement des finalistes, la participation des membres du jury et de la présidente à titre d'animatrice, la conception d'outils promotionnels et les frais liés au vote en ligne) : 66 885,18 \$

P.13 POUR 2012-2013 ET 2013-2014, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
 - B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
 - C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.
-

Exposé et statistiques

Programme « À égalité pour décider »

En 2011, dans le cadre du programme « À égalité pour décider », 43 nouveaux projets ont été soumis (42 projets pluriannuels et un projet annuel) à la suite d'un appel de projets; 30 projets pluriannuels ont été retenus et ont reçu une subvention pour une période de trois ans (2011-2014). Les projets et le montant de leur subvention pour 2013-2014 sont présentés dans l'annexe 1. L'enveloppe globale annuelle était de 1 M\$.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence, les retombées prévues, les coûts de réalisation et la qualité, ainsi que la crédibilité de l'organisme responsable.

Programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région »

Des ententes de service quadriennales (2011-2015) ont été conclues en 2011 avec le Réseau des tables et les 17 Tables de concertation en matière de condition féminine dans le cadre du programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région ». Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun de ces 18 organismes pour l'année 2013-2014, pour un total de 360 000 \$.

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »

- 21 ententes régionales avec les conférences régionales des élus et leurs partenaires sont financées en 2013-2014. Ces ententes totalisent un montant de 1 200 000 \$. La liste est jointe en annexe 2.
- Une entente avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, et l'École nationale d'administration publique est financée à la hauteur de 300 000 \$ en 2013-2014.
- 22 autres projets en lien avec le Plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 ont été financés. La liste de ces financements est présentée à l'annexe 3. Le financement de ces projets s'est élevé à 469 000 \$ en 2013-2014.

Les critères de sélection de ce programme sont : l'adéquation des projets avec les objectifs du plan d'action gouvernemental pour l'égalité, leur impact, leur faisabilité et la capacité du promoteur.

Projets retenus dans le cadre de l'édition 2011-2014 du programme « À égalité pour décider » (30 projets)	
Nom de l'organisme	Sommes attribuées 2013-2014
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	34 860,00 \$
Centre femmes Catherine-Leblond	22 630,00 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale	41 850,00 \$
YWCA Québec	37 350,00 \$
Centre femmes aux Plurielles (et Centre des Femmes de Charlevoix)	37 350,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	30 540,00 \$
Femmes et politique municipale de l'Estrie	22 320,00 \$
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	36 270,00 \$
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociales	37 350,00 \$
Y des femmes de Montréal	37 350,00 \$
Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes	36 770,00 \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales	31 030,00 \$
Comité de la condition féminine au Témiscamingue	10 540,00 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	37 350,00 \$
Comité condition féminine Baie-James	34 270,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	27 720,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	37 320,00 \$
Vision Femmes	34 910,00 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	37 070,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	30 810,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	37 350,00 \$
Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est	37 350,00 \$
Centre de femmes du Haut-Richelieu	37 350,00 \$
Musée de la femme du Québec	25 960,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	41 850,00 \$
Fondation Filles d'action	41 850,00 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	41 850,00 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	36 360,00 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	34 070,00 \$
Fédération des agricultrices du Québec	10 350,00 \$
Total	1 000 000,00 \$

Au 31 mars 2014

Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » Ententes avec les conférences régionales des élus et leurs partenaires	
Nom du demandeur	Aide financière attribuée 2013-2014
Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent	46 000 \$
Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean	74 000 \$
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	80 000 \$
Conférence régionale des élus de la Mauricie	62 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Estrie	42 000 \$
Conférence régionale des élus de Montréal	143 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Outaouais	68 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	54 000 \$
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	61 000 \$
Administration régionale Kativik	55 000 \$
Conférence régionale des élus de la Baie-James	56 000 \$
Administration régionale Crie	22 000 \$
Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 000 \$
Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches	49 000 \$
Conférence régionale des élus de Laval	37 000 \$
Conférence régionale des élus de Lanaudière	53 000 \$
Conférence régionale des élus des Laurentides	70 000 \$
Conférence régionale des élus de Longueuil	38 000 \$
Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est	64 000 \$
Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	50 000 \$
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	37 000 \$
Total	1 200 000 \$

Autres organismes financés dans le cadre du programme Initiative de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »		
Nom de l'organisme	Orientation du plan d'action en égalité	Sommes attribuées
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Orientation	15 000,00 \$
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec	Orientation	15 000,00 \$
Fédération des maisons d'hébergement	Orientation	8 000,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Orientation	75 000,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Orientation	40 000,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Orientation	25 000,00 \$
Loisir sport Outaouais	Orientation	23 250,00 \$
Maison d'hébergement l'Équinoxe	Orientation	9 000,00 \$
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	Orientation	66 750,00 \$
Fédération des femmes du Québec	Orientation	50 000,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Orientation	9 000,00 \$
Association féminine d'éducation et d'action sociale	Orientation	15 000,00 \$
Y des femmes de Montréal	Orientation	22 500,00 \$
Groupe d'action sur le poids, ÉquiLibre	Orientation	15 000,00 \$
Groupe d'action sur le poids, ÉquiLibre	Orientation	10 000,00 \$
Femmes autochtones du Québec inc.	Orientation	25 000,00 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	Orientation	20 000,00 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Orientation	12 000,00 \$
Union des municipalités du Québec	Orientation	5 000,00 \$
Conseil développement loisir scientifique	Orientation	1 000 \$
Réseau des femmes d'affaires du Québec	Orientation	5 000 \$
Regroupement pour la valorisation de la paternité	Orientation	2 500 \$
Total		469 000,00 \$

P.19 COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL EN INDIQUANT LES RÉALISATIONS FAITES EN 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 ET 2013-2014. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES QUI ONT ÉTÉ FAITES À CE JOUR AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

Ne s'applique pas au Secrétariat à la condition féminine

P.1 POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2012-2013 ET 2013-2014 INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;
- B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉ OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
- C) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION.

Le Secrétariat à la condition féminine ne possède pas de conseil d'administration donc la question ne s'applique pas.

A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-
-
-
-

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
				\$
				\$
				\$
				\$

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
				\$
				\$
				\$
				\$
CV				
<i>À INCLURE EN ANNEXE</i>				

D) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION.

PRÉNOM ET NOM	TITRE	FRAIS DE VOYAGE	FRAIS DE REPAS	FRAIS DE REPRÉSENTATION
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$

P.21 POUR 2012-2013 ET 2013-2014, LE NOMBRE TOTAL D'ACCOMMODEMENT QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS OU REFUSÉS POUR LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE OU DES ORGANISMES DÉPENDANT DU MINISTÈRE ET VENTILATION PAR TYPE D'ACCOMMODEMENT (HANDICAP, GROSSESSE, MOTIF RELIGIEUX, ETC.).

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé ni refusé aucun accommodement.

P.2 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014. INDIQUER :

- LE LIEU;
- LE COÛT;
- LA OU LES DATES DE PARTICIPATION
- LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
- LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
- LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.

Voir l'annexe

Formations au 31 mars 2014					
Date de la formation	Nom du fournisseur	Nom de la formation, conférence ou atelier	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-04-23	Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Agressions sexuelles	1	Québec	155,00 \$
2013-04-27	Table de concertation des femmes	7e rassemblement Réseau BSL	1	Rimouski	0,00 \$
2013-04-30	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation sur l'accessibilité Web	1	Québec	290,00 \$
2013-05-01	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation accessibilité Web Word	3	Québec	884,30 \$
2013-05-01	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Transfert développement durable formation en ligne	23	Québec	403,21 \$
2013-05-01	Agence de la Santé et des Services sociaux	L'aliénation parentale	2	Québec	36,00 \$
2013-05-01	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation accessibilité intégrateur	1	Québec	881,97 \$
2013-05-09	Union des municipalités du Québec	Assises annuelles de l'UMQ	2	Montréal	0,00 \$
2013-05-21	Centre de leadership et de développement des compétences (CLDC)	Méthodes et tech. d'access. Web pour intégrateurs	1	Québec	881,97 \$
2013-05-23	L'Alliance des cadres	Rencontre annuelle des cadres	1	Québec	250,00 \$
2013-05-29	Institut québécois de sexologie clinique inc.	La violence faite aux femmes	1	Laval	179,00 \$
2013-06-06	Institut d'administration publique du Québec	L'action gouvernementale de demain façonnée par les évaluations d'aujourd'hui	1	Québec	99,00 \$
Nov-13	Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Formation exploitation sexuelle	6	Laval	51,45 \$
2013-10-16	Service de renseignements criminels du Québec	La traite de personnes	2	Nicolet	488,71 \$
2013-10-27	Fédération québécoise des municipalités	Assises de la FQM	2	Québec	0,00 \$
2013-10-29	Institut d'administration publique du Québec	La diplomatie québécoise à l'étranger	3	Québec	120,00 \$

Formations au 31 mars 2014					
Date de la formation	Nom du fournisseur	Nom de la formation, conférence ou atelier	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-10-15	École nationale de police	Séminaire sur la violence conjugale	1	Nicolet	45,00 \$
2013-11-08	Ministère de la Famille	Forum de la famille québécoise	2	Montréal	124,99 \$
2013-11-08	Centre de développement des femmes et gouvernance	École femmes et démocratie	1	Lévis	0,00 \$
2013-11-11	Lucie Desrochers	Formation : L'histoire des femmes	13	Québec	375,00 \$
2013-11-14	Ministère des relations internationales et Francophonie	Atelier sur le protocole	1	Québec	70,00 \$
2013-11-20	Uaval	Devenir un joueur d'impact: le pouvoir politique	1	Québec	396,05 \$
2013-11-27	Déjeuner des médias	Conférence sur: le look un défi de communication	2	Québec	113,07 \$
2013-12-04	Ministère des Relations internationales et Francophonie	Pratique des relations internationales	1	Québec	60,00 \$
2013-12-11	Technologia	Développer son intelligence émotionnelle	1	Québec	795,00 \$
2013-12-11	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation sur le système de classement	2	Québec	21,56 \$
2014-01-16	Acti-com	Rédaction persuasive	12	Québec	4 792,14 \$
Total					11 513,42 \$

P.3 SOMMES DÉPENSÉES EN 2012-2013 ET 2013-2014 (ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

	2013-2014
logiciels ou licences	318,12 \$
matériel	615,50 \$
services professionnels	
🚧 interne	
🚧 externe	
🚧 CSPQ (gestion des sites web)	7 500,00 \$
total	8 433,62 \$

P.64 LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2012-2013 ET 2013-2014 À DES AVOCATS ET NOTAIRES DE LA PRATIQUE PRIVÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT EN PRÉCISANT :

- A) LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;
- B) LES DESCRIPTION DE L'OBJET DU MANDAT, ET LE CAS ÉCHÉANT INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;
- C) LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT À DATE, ET LE CAS ÉCHÉANT INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;
- D) LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2014-2015 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;
- E) LE NOM DE L'ÉTUDE DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL;
- F) UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ ANNÉE FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé aucun mandat à des avocats et notaires de la pratique privée pour la période concernée.

NOTE EXPLICATIVE

MANDATAIRE	TAUX	OBJET	MONTANT DES HONORAIRES
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
		TOTAL DES HONORAIRES POUR REPRÉSENTER LES MINISTÈRES	\$

P.66 LISTE, COÛTS ET DÉTAIL DES MANDATS DONNÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT À DES AVOCATS, NOTAIRES OU JURISTES DE LA PRATIQUE PRIVÉE OU À LA RETRAITE QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ À L'EMPLOI DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. PRÉCISER LA DATE DE FIN DE LEUR EMPLOI.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé aucun mandat à des avocats, notaires ou juristes de la pratique privée pour la période concernée.

NOTE EXPLICATIVE

MANDATAIRE	TAUX	OBJET	MONTANT DES HONORAIRES	DATE DE FIN EMPLOI
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
			\$	
TOTAL DES HONORAIRES POUR REPRÉSENTER LES MINISTÈRES			\$	

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Étude des crédits 2014-2015

Renseignements particuliers requis par le Deuxième groupe d'opposition

Mai 2014
CONDITION FÉMININE

1. Pour chaque programme d'aide financière en matière de condition féminine (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées, et les montants totaux octroyés en 2012-2013 et 2013-2014. Évolution depuis 2003.
2. Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :
 - a) Liste des effectifs en poste, ventilés par région
 - b) Budget alloué, ventilé par grandes catégories
 - c) Liste des avis remis au gouvernement
3. Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, notamment dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'agressions sexuelles, et prévisions pour 2014-2015. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
4. Concernant les CAVACs :
 - a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
 - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
5. Concernant les CALACS :
 - a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
 - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
6. Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2012-2013 et 2013-2014 :
 - a. le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b. secteur d'intervention;
 - c. objectifs visés par la demande d'aide;
 - d. aide financière octroyée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-01

Titre :

Pour chaque programme d'aide financière en matière de condition féminine (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées, et les montants totaux octroyés en 2012-2013 et 2013-2014. Évolution depuis 2003.

Exposé et statistiques :

Référez à la question 33 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-02

Titre :

Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :

- a) Liste des effectifs en poste, ventilés par région
- b) Budget alloué, ventilé par grandes catégories
- c) Liste des avis remis au gouvernement

Exposé et statistiques :

Ne s'applique pas au Secrétariat à la condition féminine

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-03

Titre :

Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, notamment dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'agressions sexuelles, et prévisions pour 2014-2015. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant

Exposé et statistiques :

Référez à la question 17 des renseignements particuliers de l'opposition officielle pour ce qui concerne les réalisations et investissements en regard du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle, prolongé jusqu'au 31 mars 2015.

En ce qui concerne la sensibilisation en matière d'agression sexuelle, les actions réalisées par le Secrétariat à la condition féminine en 2013-2014 sont les suivantes, pour un investissement de près de 21 000 \$:

- La brochure « Les agressions sexuelles existent et marquent profondément » (dans sa version grand public) a été réimprimée à 2 500 exemplaires.
- Le Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle, de la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, produit en 2007, a également été réimprimé à 20 000 exemplaires.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-04

Titre :

Concernant les CAVACs :

- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
- b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Exposé et statistiques :

Référer à la question 21 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-05

Titre :

Concernant les CALACS :

- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et 2013-2014;
- b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.

Exposé et statistiques :

Référer à la question 20 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-06

Titre :

1. Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2012-2013 et 2013-2014 :
 - a. le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b. secteur d'intervention;
 - c. objectifs visés par la demande d'aide;
 - d. aide financière octroyée.

Exposé et statistiques :

Référez à la question 33 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE : Secrétariat à la condition féminine

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE : 17 juin 2014

Ministère de la Justice

Étude des crédits 2014-2015 Renseignements particuliers requis par le Deuxième groupe d'opposition

Questions auxquelles le Secrétariat à la condition féminine a répondu.

Ministère

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, indiquer :
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014. Indiquer :
 - a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2012-2013 et 2013-2014 (et prévisions pour 2014-2015) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPO).
7. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2012-2013 et 2013-2014, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2012-2013 et 2013-2014. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.
10. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 2012-2013 et 2013-2014.
11. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :
 - a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.
12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 :
 - le nom de toutes les campagnes;
 - les coûts de ces campagnes;
 - le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - les dates de diffusion de la campagne;
 - les objectifs visés par chaque campagne.

13. Pour 2012-2013 et 2013-2014, la liste des programmes de financement ou de subventions du Ministère, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :
- le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - le montant qui leur a été accordé.
19. Copie du plan directeur informatique triennal en indiquant les réalisations faites en 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Indiquer également les sommes avancées qui ont été faites à ce jour au ministère de la Justice par le Fonds de suppléance du Conseil du Trésor pour le développement des services de certification, et ce, pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et organismes.
21. Pour 2012-2013 et 2013-2014, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés pour les employés du ministère ou des organismes dépendant du ministère et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.)

Affaires juridiques

64. Liste des mandats accordés en 2012-2013 et 2013-2014 à des avocats et notaires de la pratique privée par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement en précisant :
- le nom et l'adresse du professionnel ;
 - description de l'objet du mandat, et le cas échéant indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation ;
 - le coût horaire et le coût total du mandat, et le cas échéant indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable ;
 - Les prévisions des coûts pour 2014-2015 et pour l'ensemble du mandat confié ;
 - le nom de l'étude du cabinet ou de la société du professionnel ;
 - une comparaison du coût total de ces mandats avec les cinq années financières précédentes, pour chaque ministère et organisme.
65. Liste, détail et coûts des mandats donnés par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires et légistes de la pratique privée ou à la retraite dans le cadre d'avis, consultations, assistance ou rédaction concernant la législation, pour les années 2012-2013 et 2013-2014.
66. Liste, coûts et détail des mandats donnés par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires ou juristes de la pratique privée ou à la retraite qui ont déjà été à l'emploi du ministère de la Justice. Préciser la date de la fin de leur emploi.

Secrétariat à la condition féminine

DATE	NOMBRE DE MANDATS	DESCRIPTION DU MANDAT	COÛT TRAVAUX	DÉPENSES 2013-2014
2014-03	1	Réfection des salles de bains et mise aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées au 905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage, Québec	5 993,03 \$	5 993,03 \$
2014-02	1	Travaux d'aménagement au 800, Place Square-Victoria, 25 ^e étage, Montréal.	23 576,44 \$	23 576,44 \$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
			\$	\$
		TOTAUX :	\$	\$

MANDATS DONNÉS À LA SQI

DATE	NOMBRE DE MANDATS	DESCRIPTION DU MANDAT	MONTANT
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
		TOTAL :	\$

P.11 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDICER POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
 - B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
 - C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.
-

Exposé et statistiques

Prix Égalité

Le Prix Égalité récompense des projets qui poursuivent l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans six catégories. Le Prix Égalité s'adresse aux organismes publics et parapublics (universités, commissions scolaires, agences de la santé), aux organismes communautaires, aux municipalités, aux conférences régionales des élus ainsi qu'aux entreprises privées et aux coopératives.

L'édition de 2014 a été lancée en septembre 2013. Pendant la période de mise en candidature, 56 projets ont été soumis en provenance de douze régions du Québec. Des comités de jurys se sont réunis entre novembre 2013 et janvier 2014 à déterminer les projets finalistes et lauréats dans chacune des six catégories. Les récipiendaires ont été connus lors du gala, le 12 mars 2014. Chaque organisation gagnante a reçu un trophée et une bourse de 1 000 \$, offerts par le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat).

Sélection des projets

Le Secrétariat forme chaque année six nouveaux comités de jurés, un pour chacune des catégories du prix. Ces comités sont composés de quatre à cinq personnes, dont une représentante ou un représentant du Secrétariat. Les jurées et jurés ont une expertise dans le domaine touché par la catégorie et proviennent de milieux divers. Pour chacune des catégories, les comités doivent choisir trois organisations finalistes et, parmi celles-ci, une gagnante.

Le choix s'effectue, en fonction des critères suivants :

- pertinence du projet par rapport aux objectifs du prix et de la catégorie visée;
- qualité du projet et des réalisations mises de l'avant, et cohérence de la stratégie d'action;
- impact du projet sur les plans local et régional ou national;
- crédibilité et mobilisation de l'organisation promotrice du projet.

Le prix « Coup de cœur » est déterminé parmi les dix-huit projets finalistes par un vote du public sur le site Internet www.prixegalite.gouv.qc.ca. La période de vote s'est tenue entre le 3 et le 26 février 2014, alors que 2 851 votes ont été enregistrés.

Récipiendaires 2014 (annexe 1)

Budget alloué au gala du Prix Égalité 2014

Le gala du Prix Égalité s'est tenu le 12 mars 2014, au cabaret du Capitole de Québec. Une nouveauté cette année, le gala a aussi été l'occasion de remettre le premier prix, ainsi que les prix aux deux autres finalistes du concours « L'égalité à l'œuvre ».

Le budget alloué comprend l'organisation et la tenue du gala du Prix Égalité, qui inclut la conception et l'impression d'outils promotionnels liés aux finalistes et au gala, le remboursement de frais de déplacement d'organismes communautaires finalistes, toute la logistique, le repas ainsi que les trophées et les bourses.

Budget alloué à l'événement : 92 500,62 \$

P.11 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 213-2014 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
 - B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSIQUE LA VALEUR DE CES PRIX;
 - C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.
-

Concours « L'égalité à l'œuvre »

Le concours « L'égalité à l'œuvre » est le fruit de la mesure 17 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015. Ce concours vise à marier l'art et la promotion de l'égalité. Il s'agit en fait d'inviter les artistes professionnels à mettre en scène les rapports égalitaires pour faire réfléchir sur la question de l'égalité par des œuvres artistiques. Chaque édition du concours propose un thème particulier, une discipline artistique différente et un jeune public distinct.

Deuxième édition (2013)

Les créatrices et créateurs du court métrage gagnant de la deuxième édition du concours, dont le thème était l'image corporelle, ont été dévoilés lors d'une conférence de presse, le 31 mai 2013, à Montréal.

Récipiendaires de la deuxième édition (annexe 1)

Les artistes ayant créé la vidéo gagnante ont reçu le premier prix de 10 000 \$. Les deux autres finalistes ont reçu 5 000 \$ chacun. Ces bourses proviennent du budget 2012-2013.

Budget de l'événement incluant la logistique et les outils promotionnels : 1 228,62 \$

Troisième édition (2014)

Pour la troisième édition, les artistes professionnels du domaine de la chanson ont été invités à créer une chanson sur le thème des relations amoureuses saines et la dénonciation de la violence en s'adressant aux jeunes de 14 à 17 ans.

Jury

Afin de s'assurer de l'indépendance du concours et de son impartialité, un jury de trois personnes a été formé. Il s'est réuni le 11 décembre 2013 afin de déterminer les auteurs-compositeurs des trois chansons finalistes (parmi les 26 qui ont été soumises) qui ont reçu une bourse de 2 500 \$ chacun pour l'enregistrement de leur œuvre dans un studio professionnel. Le jury est composé d'une présidente, qui est aussi la porte-parole du concours, d'un membre de la communauté artistique et d'une représentante du milieu de la condition féminine.

Récipiendaires de la troisième édition (annexe 1)

Les trois chansons finalistes ont été annoncées le 7 février 2014 et un vote du public en ligne, qui s'est déroulé jusqu'au 7 mars, a permis de déterminer la chanson lauréate. Plus de 14 000 votes ont été enregistrés en un mois.

Critères

Le choix des chansons finalistes s'est fait en fonction des critères suivants :

- les critères artistiques formels, tels que la qualité du texte, et l'originalité des paroles et de la musique;
- les critères sensibles que sont le lien avec le public ciblé et la démarche artistique mature;
- les critères thématiques, comme la représentation de la thématique, l'originalité de la vision proposée et l'apport à la réflexion sur la question de l'égalité.

P.11 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIOUER POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 213-2014 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
- B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSIQUE LA VALEUR DE CES PRIX;
- C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.

Budget alloué à la remise des prix du concours « L'égalité à l'œuvre »

Tel que mentionné plus haut, la remise des prix du concours « L'égalité à l'œuvre » a eu lieu dans le cadre du gala du Prix Égalité. Les artistes ayant créé la chanson gagnante ont reçu 10 000 \$, alors que les deux autres finalistes se sont mérités 5 000 \$ chacun.

Budget alloué à l'événement (incluant les bourses et les prix ci-haut mentionnés, les frais de déplacement des finalistes, la participation des membres du jury et de la présidente à titre d'animatrice, la conception d'outils promotionnels et les frais liés au vote en ligne) : 66 885,18 \$

P.13 POUR 2012-2013 ET 2013-2014, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
 - B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
 - C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.
-

Exposé et statistiques

Programme « À égalité pour décider »

En 2011, dans le cadre du programme « À égalité pour décider », 43 nouveaux projets ont été soumis (42 projets pluriannuels et un projet annuel) à la suite d'un appel de projets; 30 projets pluriannuels ont été retenus et ont reçu une subvention pour une période de trois ans (2011-2014). Les projets et le montant de leur subvention pour 2013-2014 sont présentés dans l'annexe 1. L'enveloppe globale annuelle était de 1 M\$.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence, les retombées prévues, les coûts de réalisation et la qualité, ainsi que la crédibilité de l'organisme responsable.

Programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région »

Des ententes de service quadriennales (2011-2015) ont été conclues en 2011 avec le Réseau des tables et les 17 Tables de concertation en matière de condition féminine dans le cadre du programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région ». Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun de ces 18 organismes pour l'année 2013-2014, pour un total de 360 000 \$.

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »

- 21 ententes régionales avec les conférences régionales des élus et leurs partenaires sont financées en 2013-2014. Ces ententes totalisent un montant de 1 200 000 \$. La liste est jointe en annexe 2.
- Une entente avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, et l'École nationale d'administration publique est financée à la hauteur de 300 000 \$ en 2013-2014.
- 22 autres projets en lien avec le Plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 ont été financés. La liste de ces financements est présentée à l'annexe 3. Le financement de ces projets s'est élevé à 469 000 \$ en 2013-2014.

Les critères de sélection de ce programme sont : l'adéquation des projets avec les objectifs du plan d'action gouvernemental pour l'égalité, leur impact, leur faisabilité et la capacité du promoteur.

Projets retenus dans le cadre de l'édition 2011-2014 du programme « À égalité pour décider » (30 projets)	
Nom de l'organisme	Sommes attribuées 2013-2014
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	34 860,00 \$
Centre femmes Catherine-Leblond	22 630,00 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale	41 850,00 \$
YWCA Québec	37 350,00 \$
Centre femmes aux Plurielles (et Centre des Femmes de Charlevoix)	37 350,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	30 540,00 \$
Femmes et politique municipale de l'Estrie	22 320,00 \$
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	36 270,00 \$
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociales	37 350,00 \$
Y des femmes de Montréal	37 350,00 \$
Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes	36 770,00 \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales	31 030,00 \$
Comité de la condition féminine au Témiscamingue	10 540,00 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	37 350,00 \$
Comité condition féminine Baie-James	34 270,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	27 720,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	37 320,00 \$
Vision Femmes	34 910,00 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	37 070,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	30 810,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	37 350,00 \$
Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est	37 350,00 \$
Centre de femmes du Haut-Richelieu	37 350,00 \$
Musée de la femme du Québec	25 960,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	41 850,00 \$
Fondation Filles d'action	41 850,00 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	41 850,00 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	36 360,00 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	34 070,00 \$
Fédération des agricultrices du Québec	10 350,00 \$
Total	1 000 000,00 \$

Au 31 mars 2014

Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » Ententes avec les conférences régionales des élus et leurs partenaires	
Nom du demandeur	Aide financière attribuée 2013-2014
Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent	46 000 \$
Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean	74 000 \$
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	80 000 \$
Conférence régionale des élus de la Mauricie	62 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Estrie	42 000 \$
Conférence régionale des élus de Montréal	143 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Outaouais	68 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	54 000 \$
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	61 000 \$
Administration régionale Kativik	55 000 \$
Conférence régionale des élus de la Baie-James	56 000 \$
Administration régionale Crie	22 000 \$
Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 000 \$
Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches	49 000 \$
Conférence régionale des élus de Laval	37 000 \$
Conférence régionale des élus de Lanaudière	53 000 \$
Conférence régionale des élus des Laurentides	70 000 \$
Conférence régionale des élus de Longueuil	38 000 \$
Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est	64 000 \$
Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	50 000 \$
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	37 000 \$
Total	1 200 000 \$

Autres organismes financés dans le cadre du programme Initiative de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »		
Nom de l'organisme	Orientation du plan d'action en égalité	Sommes attribuées
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Orientation	15 000,00 \$
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec	Orientation	15 000,00 \$
Fédération des maisons d'hébergement	Orientation	8 000,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Orientation	75 000,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Orientation	40 000,00 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Orientation	25 000,00 \$
Loisir sport Outaouais	Orientation	23 250,00 \$
Maison d'hébergement l'Équinoxe	Orientation	9 000,00 \$
Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	Orientation	66 750,00 \$
Fédération des femmes du Québec	Orientation	50 000,00 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Orientation	9 000,00 \$
Association féminine d'éducation et d'action sociale	Orientation	15 000,00 \$
Y des femmes de Montréal	Orientation	22 500,00 \$
Groupe d'action sur le poids, ÉquiLibre	Orientation	15 000,00 \$
Groupe d'action sur le poids, ÉquiLibre	Orientation	10 000,00 \$
Femmes autochtones du Québec inc.	Orientation	25 000,00 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	Orientation	20 000,00 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Orientation	12 000,00 \$
Union des municipalités du Québec	Orientation	5 000,00 \$
Conseil développement loisir scientifique	Orientation	1 000 \$
Réseau des femmes d'affaires du Québec	Orientation	5 000 \$
Regroupement pour la valorisation de la paternité	Orientation	2 500 \$
Total		469 000,00 \$

P.19 COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL EN INDIQUANT LES RÉALISATIONS FAITES EN 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 ET 2013-2014. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES QUI ONT ÉTÉ FAITES À CE JOUR AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

Ne s'applique pas au Secrétariat à la condition féminine

P.1 POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2012-2013 ET 2013-2014 INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;
- B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉ OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
- C) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION.

Le Secrétariat à la condition féminine ne possède pas de conseil d'administration donc la question ne s'applique pas.

A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-
-
-
-

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
				\$
				\$
				\$
				\$

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
				\$
				\$
				\$
				\$
CV				
<i>À INCLURE EN ANNEXE</i>				

D) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION.

PRÉNOM ET NOM	TITRE	FRAIS DE VOYAGE	FRAIS DE REPAS	FRAIS DE REPRÉSENTATION
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$

P.21 POUR 2012-2013 ET 2013-2014, LE NOMBRE TOTAL D'ACCOMMODEMENT QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS OU REFUSÉS POUR LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE OU DES ORGANISMES DÉPENDANT DU MINISTÈRE ET VENTILATION PAR TYPE D'ACCOMMODEMENT (HANDICAP, GROSSESSE, MOTIF RELIGIEUX, ETC.).

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé ni refusé aucun accommodement.

P.2 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014. INDIQUER :

- LE LIEU;
- LE COÛT;
- LA OU LES DATES DE PARTICIPATION
- LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
- LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
- LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.

Voir l'annexe

Formations au 31 mars 2014					
Date de la formation	Nom du fournisseur	Nom de la formation, conférence ou atelier	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-04-23	Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Agressions sexuelles	1	Québec	155,00 \$
2013-04-27	Table de concertation des femmes	7e rassemblement Réseau BSL	1	Rimouski	0,00 \$
2013-04-30	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation sur l'accessibilité Web	1	Québec	290,00 \$
2013-05-01	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation accessibilité Web Word	3	Québec	884,30 \$
2013-05-01	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Transfert développement durable formation en ligne	23	Québec	403,21 \$
2013-05-01	Agence de la Santé et des Services sociaux	L'aliénation parentale	2	Québec	36,00 \$
2013-05-01	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation accessibilité intégrateur	1	Québec	881,97 \$
2013-05-09	Union des municipalités du Québec	Assises annuelles de l'UMQ	2	Montréal	0,00 \$
2013-05-21	Centre de leadership et de développement des compétences (CLDC)	Méthodes et tech. d'access. Web pour intégrateurs	1	Québec	881,97 \$
2013-05-23	L'Alliance des cadres	Rencontre annuelle des cadres	1	Québec	250,00 \$
2013-05-29	Institut québécois de sexologie clinique inc.	La violence faite aux femmes	1	Laval	179,00 \$
2013-06-06	Institut d'administration publique du Québec	L'action gouvernementale de demain façonnée par les évaluations d'aujourd'hui	1	Québec	99,00 \$
Nov-13	Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Formation exploitation sexuelle	6	Laval	51,45 \$
2013-10-16	Service de renseignements criminels du Québec	La traite de personnes	2	Nicolet	488,71 \$
2013-10-27	Fédération québécoise des municipalités	Assises de la FQM	2	Québec	0,00 \$
2013-10-29	Institut d'administration publique du Québec	La diplomatie québécoise à l'étranger	3	Québec	120,00 \$

Formations au 31 mars 2014					
Date de la formation	Nom du fournisseur	Nom de la formation, conférence ou atelier	Nombre de participants	Lieu	Coût
2013-10-15	École nationale de police	Séminaire sur la violence conjugale	1	Nicolet	45,00 \$
2013-11-08	Ministère de la Famille	Forum de la famille québécoise	2	Montréal	124,99 \$
2013-11-08	Centre de développement des femmes et gouvernance	École femmes et démocratie	1	Lévis	0,00 \$
2013-11-11	Lucie Desrochers	Formation : L'histoire des femmes	13	Québec	375,00 \$
2013-11-14	Ministère des relations internationales et Francophonie	Atelier sur le protocole	1	Québec	70,00 \$
2013-11-20	Uaval	Devenir un joueur d'impact: le pouvoir politique	1	Québec	396,05 \$
2013-11-27	Déjeuner des médias	Conférence sur: le look un défi de communication	2	Québec	113,07 \$
2013-12-04	Ministère des Relations internationales et Francophonie	Pratique des relations internationales	1	Québec	60,00 \$
2013-12-11	Technologia	Développer son intelligence émotionnelle	1	Québec	795,00 \$
2013-12-11	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Formation sur le système de classement	2	Québec	21,56 \$
2014-01-16	Acti-com	Rédaction persuasive	12	Québec	4 792,14 \$
Total					11 513,42 \$

P.3 SOMMES DÉPENSÉES EN 2012-2013 ET 2013-2014 (ET PRÉVISIONS POUR 2014-2015) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

	2013-2014
logiciels ou licences	318,12 \$
matériel	615,50 \$
services professionnels	
interne	
externe	
CSPQ (gestion des sites web)	7 500,00 \$
total	8 433,62 \$

P.64 LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2012-2013 ET 2013-2014 À DES AVOCATS ET NOTAIRES DE LA PRATIQUE PRIVÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT EN PRÉCISANT :

- A) LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;
- B) LES DESCRIPTION DE L'OBJET DU MANDAT, ET LE CAS ÉCHÉANT INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;
- C) LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT À DATE, ET LE CAS ÉCHÉANT INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;
- D) LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2014-2015 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;
- E) LE NOM DE L'ÉTUDE DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL;
- F) UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ ANNÉE FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a accordé aucun mandat à des avocats et notaires de la pratique privée pour la période concernée.

NOTE EXPLICATIVE

MANDATAIRE	TAUX	OBJET	MONTANT DES HONORAIRES
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
		TOTAL DES HONORAIRES POUR REPRÉSENTER LES MINISTÈRES	\$

